

# Avez-vous un fonds d'urgence?

Il est fréquent d'entendre qu'un montant équivalant à trois mois de salaire représente la réserve minimale à laquelle on devrait avoir accès pour pallier aux imprévus. Est-ce votre situation actuelle?

Il y a tout de même un bémol à ajouter à cette affirmation: le montant de réserve idéal dépendra de votre situation personnelle, de votre type d'emploi et du régime de protection qui s'y rattache ainsi que des autres protections d'assurances personnelles que vous possédez. Est-ce réaliste de conserver une somme d'épargne pour les «aux cas où»?

En questionnant votre entourage, vous constaterez que ce n'est pas la majorité des gens qui se préparent à affronter un bouleversement ou du moins s'assure d'une certaine sécurité en cas d'événements inattendus qui créent des besoins non planifiés.

Que feriez-vous si une situation imprévue et hors de votre contrôle se présentait et que vous n'aviez pas les sommes en réserve pour y pallier? Vous utiliserez votre crédit disponible? Emprunteriez davantage? Et les délais d'approbation, qu'en faites-vous? Un fonds d'urgence, c'est pour les urgences!

Une inondation, un incendie, un tremblement de terre, une tornade, une crise économique... et si on ramène ça à un événement plus près de soi, tel une perte d'emploi, un accident ou une maladie? Mais ça n'arrive qu'aux autres n'est-ce pas?

Et si vous étiez dans cette situation, comment réussiriez-vous à faire vos paiements mensuels hypothécaires? Parviendriez-vous à rencontrer vos divers engagements financiers? Vous n'avez surtout pas besoin d'éléments de stress additionnels durant une période difficile. Quelle qu'elle soit, on se demande pourquoi nous n'avons pas prévu le coup... ni le coût!

Plusieurs solutions s'offrent à vous, il ne vous suffit qu'un peu de discipline. Révisez votre budget mensuel et annuel de façon concise et précise. Rien ne doit être laissé au hasard. Tentez de prévoir l'imprévisible! Révisez votre bilan, tant le passif que l'actif. Vérifiez auprès de votre institution financière s'il vous est possible d'obtenir une marge de crédit raisonnable par rapport à votre revenu et vos besoins.

Réviser vos comptes d'investissements. Votre représentant en épargne collective pourra vous conseiller d'utiliser une combinaison de produits de placements: profitez-en pour réviser votre profil d'investisseur et pour discuter avec lui des garanties, des risques et des conditions d'accessibilité à ce fonds d'urgence.

Discutez aussi avec votre conseiller en sécurité financière des protections adéquates: assurance invalidité/salaire, tant individuelles que celles offertes par votre

employeur, s'il y a lieu. Faites de même avec vos protections d'assurance maladies graves et de soins de longue durée.

Au-delà du fonds d'urgence et pour éviter bien des tracas, je vous conseille fortement de conserver une copie de tout vos documents inestimables (contrats d'assurance, contrat d'achat de maison, permis, testaments, documents notariés, preuves d'assurances, votre bilan, etc.) ainsi qu'une liste de tous vos biens de valeur avec photos pour faciliter une éventuelle réclamation.

Êtes-vous bien préparé? Mieux vaut prévenir que guérir, je ne vous apprend rien, j'ajouterais simplement qu'il vaut mieux bien dormir, même en situation de crise. C'est dans ces moments qu'on en a le plus besoin.

Bonne planification!



**Karine Marcotte, B.A.A.**  
Conseillère en sécurité financière  
Les Services Financiers CAP  
Représentante en épargne collective  
pour le compte de SFL Placements  
kmarcotte@bellnet.ca  
www.sfcap.ca

**RE/MAX**  
DES MILLE ÎLES Inc.  
Agence immobilière  
Franchisé autonome et indépendant

**Alain Génier**  
Courtier immobilier agréé  
alaingenier@videotron.ca  
960 Des Seigneurs, Terrebonne, J6W 1V1

Cellulaire :  
**514-816-0390**  
Bur. : 450-471-3505

**Le St-Anne**  
**CONDO HAUT DE GAMME**  
**À PRIX ABORDABLE**

**Nouveaux prix !!**

**150 000\$**  
Unité centrale  
**et 155 000\$**  
Unité de coin

24 19 unités de 1175 p.c.  
2 stationnements, 2 chambres à coucher  
Comptoir de granit cuisine et salle de bain  
Foyer au gaz 3 faces  
Salle de lavage séparée, salle de bains  
avec douche séparée  
Chambre des Maîtres avec walk-in  
Sortie de gaz pour bbq au balcon  
Sortie aspirateur centrale  
À 20 minutes de Montréal

**Visite libre dimanche 22 avril de 13h à 18h**